

Programme d'encouragement du secteur pétrolier—Loi

Des voix: Oh, oh!

M. Dingwall: Je ne rapporterai pas mot pour mot les propos du député de Vancouver-Kingsway, mais il a eu le front de prétendre qu'il y avait peut-être connivence, j'emploie ce terme au sens large, entre son parti et le gouvernement québécois lorsqu'il a parlé de René Lévesque. Est-ce la position des néo-démocrates? Je m'interroge très sincèrement.

Nous avons réalisé des progrès encourageants par rapport à l'objectif que nous nous étions fixé de canadianiser au moins à 50 p. 100 le secteur pétrolier d'ici 1990. Au cours de l'année dernière, grâce à la canadianisation de grandes compagnies comme Hudson's Bay Oil and Gas Limited, Aquitaine Company of Canada Limited et Petrofina of Canada Limited, les intérêts étrangers ont baissé d'environ 10.5 p. 100 et sont tombés approximativement à 67.2 p. 100. Dans le même temps, les recettes réalisées par les compagnies étrangères au titre de la production en amont représentaient 65.5 p. 100, ce qui correspond à une baisse de 6.5 p. 100 en une année.

Mais s'il est vrai qu'il est essentiel, dans le cadre du programme de canadianisation, que le gouvernement rachète les sociétés pétrolières détenues par des étrangers, ce n'est toutefois pas le seul moyen. Ce projet de loi offre aux Canadiens un autre moyen de prendre en mains leur industrie pétrolière et gazière.

Certains députés de l'opposition officielle craignent que la législation énergétique, notamment le projet de loi actuellement à l'étude, ne soit injuste à l'égard de l'industrie pétrolière et gazière des États-Unis. Toutefois, je voudrais consigner au compte rendu le passage suivant d'un discours de l'ancien président des États-Unis, Richard Nixon, qui déclarait sans ambages ici même le 14 avril 1972:

Aucun pays qui se respecte ne peut ou ne devrait adopter pour postulat qu'il sera toujours économiquement tributaire d'un autre. Reconnaissons une fois pour toutes que la seule façon pour nos deux peuples fiers d'établir entre eux des rapports sains et étroits serait de rechercher un mode d'interaction économique qui profite à nos deux pays et qui respecte le droit du Canada de tracer sa propre voie économique.

Cette déclaration que M. Nixon faisait il y a dix ans est très explicite. Toutefois, il est superflu de rappeler aux députés que le Canada doit encore compter sur d'autres pays. Cela est particulièrement vrai du secteur du pétrole et du gaz.

Le Programme d'encouragements pétroliers est un programme très positif . . .

Des voix: Bravo!

M. Dingwall: . . . qui encourage les Canadiens à participer à leur propre industrie pétrolière. Je comprends que le Nouveau parti démocratique s'y oppose. Il préférerait peut-être que les multinationales pétrolières continuent de bénéficier des déductions pour épuisement. Les membres de ce parti pourraient alors trouver place au sein des conseils d'administration de ces sociétés. C'est probablement ce qu'ils souhaitent.

M. Kempling: Comme Tommy Douglas.

M. Dingwall: Nous sommes persuadés que le Programme d'encouragements pétroliers aura pour effets d'accélérer la canadianisation et de réduire la dépendance à l'égard de l'étranger. Notre intention, que fait ressortir le Programme énergétique national, est de mobiliser une majorité de capitaux canadiens dans l'industrie pétrolière et gazière.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Blaker): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion? Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Convoquez les députés. (La motion de M. Lalonde, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n° 167)

POUR

Messieurs

Allmand	Erola (M ^{me})	MacBain
Appolloni (M ^{me})	Ethier	MacGuigan
Bachand	Evans	Mackasey
Baker (Gander-Twillingate)	Ferguson	MacLaren
Beauchamp-Niquet (M ^{me})	Fisher	MacLellan
Berger	Fleming	Malépart
Blais	Flis	Maltais
Blaker	Foster	Marceau
Bloomfield	Fox	Massé
Bockstael	Frith	Masters
Bossy	Gendron	McRae
Breau	Gimaël	Munro (Hamilton-Est)
Bujold	Gingras	Nicholson (M ^{lle})
Burghardt	Gourde (Lévis)	Olivier
Bussièrès	Guilbault	Ouellet
Caccia	Harquail	Parent
Campbell (M ^{lle}) (South West Nova)	Henderson	Pelletier
Campbell (Cardigan)	Herbert	Penner
Chrétien	Hervieux-Payette (M ^{me})	Pepin
Collenette	Hopkins	Peterson
Corbin	Hudecki	Pinard
Corriveau	Irwin	Portelance
Cosgrove	Isabelle	Regan
Côté (M ^{me})	Johnston	Reid (Kenora-Rainy River)
Cousineau	Joyal	Roberts
Cullen	Kaplan	Robinson (Etobicoke-Lakeshore)
Daudlin	Kelly	Rompkey
de Corneille	Killens (M ^{me})	Rooney
Demers	Lachance	Rossi
Deniger	Lalonde	Schroder
Dingwall	Lamontagne	Simmons
Dion	Landers	Smith
Dionne (Northumberland-Miramichi)	Lang	Tardif
Dubois	Laniel	Tessier
Duclos	Lapierre	Tobin
Dupont	Lapointe (Charlevoix)	Toussignant
Dupras	Lapointe (Beauce)	Trudeau
	LeBlanc	Turner
	Leduc	Veillette
	Lefebvre	Watson
	Loiselle	Weatherhead—119.

CONTRE

Messieurs

Andre	Bosley	Crosbie (Saint-Jean-Ouest)
Baker (Nepean-Carleton)	Bradley	Crosby (Halifax-Ouest)
Beatty	Broadbent	Crouse
Blackburn	Cardiff	Dantzer
Blaikie	Clarke (Vancouver Quadra)	Darling
Blenkarn	Cooper	